

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 08 OCTOBRE 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, le huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire., sur convocation qui leur a été adressée le 01 octobre 2025 conformément aux articles L.2121-10, L2122.8 du code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** M. Michel BOURGEAIS, M. Philippe PLU, Mme Tatiana DAUVEL, M. Kévin GAUDRON, M. Baptiste SOUTON, Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

**Était absent excusé :** M. André GARNIER,

**Étaient absents non excusés :** M. François BERSON, M. Gabriel DRONY, Mme Lauriane CAUCHON

**Secrétaire de séance :** Monsieur Philippe PLU

20h00 : le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 02 septembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Il retrace l'ordre du jour du présent conseil :

- 1 - Compte rendu des travaux de voirie
- 2 - Compte rendu de la réception des travaux de la chaudière
- 3 - Dossier Assurances
- 4 - Proposition étude thermique salle polyvalente
- 5 - Projet étude lotissement
- 6 - Complément Indemnitaire Annuel
- 7 - Comptes R.P.I.

### QUESTIONS DIVERSES

#### **1 - COMPTE RENDU DES TRAVAUX VOIRIE**

Les travaux de voirie sont terminés. Vauguyon, Bel Air, la Motte et allée Comballe en bi-couche pour un montant de 27 092.50€HT et du point à temps sur différents endroits sur la commune (Turmelière, Boulayère, Impasse du Closeau et lotissement les Châtaigniers) pour un montant de 4 125.00€HT.

#### **2 - COMPTE RENDU DE LA RÉCEPTION DES TRAVAUX DE LA CHAUDIÈRE**

Les travaux de l'installation de la chaudière sont terminés. La réception des travaux a eu lieu le mercredi 24 septembre. Une fois les factures acquittées, on sollicitera la demande de subvention auprès de l'ADEME.

#### **3 - DOSSIER ASSURANCES (Del 2025-029)**

Lors de la précédente réunion de conseil, un conseiller nous avait suggéré de contacter la MMA qui nous a transmis un devis. Après consultation de 4 sociétés d'assurances, lors de la réunion du 2 octobre, il a été décidé de retenir GROUPAMA pour l'ensemble des projets de contrat d'assurance à savoir : Responsabilité Civile, Protection Juridique, Protection fonctionnelle, dommages aux biens, missions collaborateurs et le parc matériels (tracteur, tondeuse et tout autre matériel).

Après délibération, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour signer les différents contrats d'assurance avec GROUPAMA et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

#### **4 - PROPOSITION ÉTUDE THERMIQUE SALLE POLYVALENTE (Del 2025-030)**

Monsieur le Maire émet le souhait d'effectuer un audit thermique et énergétique de la salle des fêtes de la commune. Il a demandé au bureau d'études LCA de transmettre un devis pour cet audit. Le montant de cette étude s'élèverait à 1 530.00€TTC. Elle insérerait le relevé sur site, la simulation thermique, les préconisations d'améliorations, le scénario des travaux et le rapport de l'audit thermique et énergétique.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent cet audit avec le bureau d'études LCA pour un montant de 1 530.00€TTC et autorisent Monsieur le Maire à signer ce devis.

#### **5 - PROJET ÉTUDE LOTISSEMENT**

Les parcelles étant presque toutes réservées dans le lotissement les Chênes ainsi que la parcelle près du cimetière, Monsieur le Maire propose que l'on demande des devis pour une maîtrise d'œuvre pour un futur lotissement situé sur la route du Bignon après le lotissement du Closeau. Il propose également qu'une demande soit faite auprès de Mayenne Habitat pour trois ou quatre maisons en locatif. Ce serait des parcelles de 300m<sup>2</sup> environ. Cette demande doit être validée par la commission de logements de Mayenne Habitat.

Après débat, le conseil charge Monsieur le Maire d'engager une consultation auprès de bureaux d'étude pour la maîtrise d'œuvre et de valider la demande auprès de Mayenne Habitat.

#### **6 - COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (Del 2025-031)**

Le 07 novembre 2019, le conseil municipal avait accepté de mettre en place le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire qui se compose de deux éléments :

- L'indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et son expérience professionnelle (IFSE)
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le CIA de 4% pour tous les agents pour l'année 2025.

#### **7 - COMPTES R.P.I. (Del 2025-032)**

Une convention a été établie entre les 2 communes pour l'année scolaire 2024/2025 en supprimant les frais de la garderie puisque la commune du Bignon-du-Maine a une garderie depuis septembre 2021.

Les deux communes décident de prendre en compte les critères suivants pour la répartition des charges :

- La somme des charges des 3 structures (cantines dans les 2 communes et l'ATSEM de l'école maternelle) sera répartie pour 50% en fonction de la population INSEE de l'année 2024 de chaque commune

- Prise en compte des charges du personnel (cantine) dans chaque commune puis répartition se fera en fonction du pourcentage d'enfants de chaque commune qui fréquentent chaque cantine.
- Prise en compte des charges du personnel (ATSEM) puis répartition se fera en fonction du pourcentage d'enfants de chaque commune qui fréquentent les classes de PS, MS et GS (classe où intervient le personnel ATSEM).

En conclusion, après répartition suivant la convention, le récapitulatif se solde pour une somme due par la commune du Bignon-du-Maine à celle de Maisoncelles-du-Maine d'un montant de 7 939.74€ pour l'année scolaire 2024/2025.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent le montant de 7 939.74 € et autorisent M. le Maire à établir le titre afin de percevoir cette somme.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **1 - Commémoration du 11 novembre**

La commémoration du 11 novembre aura lieu le mardi 11 novembre à Ruillé-Froid-Fond. Une gerbe sera déposée aux monuments aux morts à 09h00 et sera suivi d'une messe à l'église de Ruillé-Froid-Fond à 9h45.

### **2 - Réunion des associations**

Une réunion des associations se tiendra le mardi 04 novembre à 20h30.

### **3 - Licence IV**

Ouverture de la licence IV le dimanche 23 novembre en collaboration avec Maisoncelles Animations.

### **4 - Vœux du maire**

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 16 janvier 2026.

### **5 - Cadeaux et Galette pour les aînés**

Comme l'année précédente, un colis cadeau sera porté à nos aînés (plus de 80 ans) pour ces fêtes de fin d'année.

Monsieur le Maire informe que la municipalité organisera une galette des rois pour les aînés (plus de 65 ans) le samedi 24 janvier 2026 à 14h.

### **6 - GEMAPI**

En conseil communautaire du 16 septembre dernier, il a été décidé d'instaurer une taxe GEMAPI (financement des syndicats de bassin) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour tous les citoyens payant une taxe foncière sur le territoire de la communauté de communes du Pays Meslay-Grez. Monsieur le Maire présente aux conseillers les différentes méthodes de calcul qui seront proposées lors du vote du budget 2026. Il indique que sa voix ira vers l'option qui impacte le moins possible les maisoncellois.

Séance levée à 22h15

Le Maire, M. Bourgeois

Le Secrétaire, P. PLU

Prochaines réunions de conseil et de commissions

- Jeudi 20 novembre : conseil municipal
- Mardi 04 novembre à 19h30 : commission vie associative
- Jeudi 16 octobre à 18h30 : commission communication

